

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN CONCERNANT LE BUDGET 2020

SITUATION AU 04 NOVEMBRE 2019

4.1. Budget de fonctionnement 2020

Le 04 novembre 2019, la commission financière a rencontré Monsieur Gérard Buchs, syndic, et Monsieur Georges-Henri Débois, vice-syndic et responsable du dicastère "Finances et impôts", dans le but d'examiner le budget arrêté par le conseil communal. Messieurs Buchs et Débois ont répondu à toutes nos questions. Ils ont également commenté certains postes en particulier et apporté des informations complémentaires. La commission financière considère que le budget de **fonctionnement 2020** est complet et réaliste.

La commission financière n'a pas d'autres remarques particulières à émettre et recommande à l'assemblée communale d'approuver le budget de **fonctionnement 2020** tel que présenté par le conseil communal, et qui prévoit un déficit de CHF 25'065.--.

Aussi, elle profite de cette occasion pour remercier MM. Buchs et Débois pour leur disponibilité lors de la séance du 04 novembre dernier. Elle adresse également ses remerciements à l'ensemble du conseil communal ainsi qu'à la boursière communale, Madame Carole Savoy, pour le travail effectué.

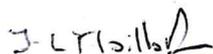
4.2. Budget des investissements 2020

En ce qui concerne le budget **des investissements 2020**, la commission financière fait les commentaires suivants :

4.2.1. Canalisations eaux usées – eaux claires et adduction d'eau, secteur Courtes-Poses (1^{ère} étape)

La commission financière n'a aucune remarque particulière à émettre sur cet investissement et propose à l'assemblée communale de l'accepter.

Saint-Martin, le 18 novembre 2019



Le président : Jean-Luc Maillard



La secrétaire : Catherine Heimann